

29.09.2005 - 11:00 Uhr

Moniteur de la santé 2005 du GfS: Assurance-maladie - davantage de responsabilité individuelle ponctuellement acceptée

Bâle (ots) -

Bientôt dix ans après son entrée en vigueur, le bilan de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) demeure toujours positif, mais est considéré d'un oeil plus critique. Le désir de qualité et de liberté de choix est en augmentation et atteint un niveau élevé. Ponctuellement, les citoyens sont prêts à assumer davantage de responsabilité individuelle. Ainsi la médecine alternative doit-elle être couverte par l'assurance complémentaire et l'assuré doit-il payer lui-même les médicaments destinés à soigner les maladies bénignes. Une majorité des citoyens réclame en outre qu'un comportement conscient des coûts soit financièrement récompensé. Frapper de primes plus élevées ceux qui nuisent à leur santé reste toutefois très contesté. Etabli à la demande d'Interpharma, le Moniteur de la santé 2005 de l'Institut gfs.berne montre les attitudes et les tendances actuelles des citoyens dans les questions de politique de santé.

Davantage de responsabilité individuelle ponctuellement acceptée

De manière pondérée et ponctuelle, les citoyens sont prêts à renoncer à certaines prestations et à assumer davantage de responsabilité individuelle. C'est ainsi que 70 pour cent d'entre eux acceptent des génériques à la place des produits originaux (+8% par rapport à l'année précédente) et 53 pour cent sont prêts à supporter eux-mêmes les coûts générés par les médicaments destinés à soigner les maladies bénignes. Malgré le débat politique animé survenu cette année, 51% des personnes interrogées sont d'avis que la médecine alternative relève de l'assurance complémentaire. Seuls 32% veulent qu'elle fasse partie de l'assurance de base.

Elément qui n'est certes pas une nouveauté, mais qui reste toujours d'actualité, la revendication selon laquelle un comportement favorisant la santé et contribuant à faire des économies doit se voir récompensé par un système de bonus des caisses-maladie. 72% des citoyens souhaitent bénéficier de tels modèles. Près d'une personne interrogée sur deux (48%) approuve également un système de malus pour les fumeurs - l'approbation et le refus de cette mesure s'équilibrent en l'occurrence à peu près (46%). Frapper de primes plus élevées les sujets obèses - comme les milieux politiques le prônent également - recueille encore peu d'adhésion.

Malgré des critiques persistantes, la LAMal demeure majoritairement acceptée

En dépit d'un débat persistant dans les milieux politiques et les médias au sujet des primes des caisses-maladie et des coûts de la santé, une majorité de 52% des citoyens conserve une attitude positive à l'égard de la LAMal dix ans après son introduction, ce qui correspond pratiquement à la proportion de oui (51.8%) enregistrée lors de la votation du 4 décembre 1994. Le bilan se révèle néanmoins plus critique que par le passé. Les motifs ne résident pas uniquement dans les coûts, ils s'expliquent également par les prestations.

La qualité du système de santé suisse bénéficie d'un jugement positif de la part de deux personnes interrogées sur trois. En comparaison dans le temps, on voit toutefois clairement apparaître des doutes sur la qualité des prestations. On observe également pour la première fois que davantage de personnes souhaitent une extension du catalogue de prestations dans le cadre de l'assurance de base, à savoir 35 pour cent contre encore 18 pour cent lors de la dernière

enquête. Seuls 6 pour cent (12% en 2004) continuent de se prononcer en faveur d'une réduction. Cela traduit bien la crainte qu'ont les citoyens de voir des mesures d'économies en même temps qu'un système de santé plus assujéti aux règles de l'économie aboutir à une perte en termes de qualité, de liberté de choix et de prestations.

L'exigence de qualité et de liberté de choix progresse à un niveau élevé

La qualité demeure la valeur déterminante du système de santé qui doit rester garantie. Pour 86 pour cent des citoyens, elle est plus importante qu'une réduction des coûts. La liberté de choix est à peu près aussi précieuse ; 84 pour cent des personnes interrogées sont opposées à une restriction.

Pour la première fois, des coupes radicales dans la liberté de choix sont moins nettement acceptées, même si elles devaient permettre de réaliser des économies de coûts. C'est ainsi que seuls 47 pour cent des citoyens manifestent une certaine disposition à accepter des restrictions dans le choix de l'hôpital, et seule une personne interrogée sur trois est encore prête à renoncer à l'accès aux médicaments et aux méthodes de traitement modernes. Une limitation du libre choix du médecin est majoritairement rejetée par 55%, soit +7% par comparaison avec l'année précédente. On enregistre en outre une progression à 57 pour cent du nombre des citoyens réclamant que les médecins prescrivent dans tous les cas le médicament le plus approprié. En 2001, la proportion était encore de 38%. Dans le même temps, le nombre de ceux qui se prononcent en faveur d'une pondération entre les notions de qualité et de coûts a régressé de 43% à 28%.

Volonté d'un site d'implantation puissant pour la recherche et la production pharmaceutiques

Les citoyens continuent d'affirmer (87%) que la recherche pharmaceutique contribue dans une mesure importante à maintenir la qualité du système de santé et à garantir la qualité de vie en Suisse. Le rôle de l'industrie pharmaceutique comme employeur (90%) et comme moteur de l'exportation (83%) est également reconnu.

La base de données

Le "Moniteur de la santé 2005" repose sur une enquête réalisée auprès de 1'229 citoyens à l'aide d'entretiens personnels d'environ 50 minutes, menés en allemand, en français et en italien. Pour l'analyse des tendances, on dispose désormais de données cumulées de quelque 10'000 entretiens réalisés depuis 1997.

Contact:

Thomas B. Cueni
secrétaire général d'Interpharma
Tél. +41/61/264'34'17
Mobile +41/79/322'58'17
E-Mail: info@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100497160> abgerufen werden.